

à propO's

*Santé mentale :
en parler, c'est déjà agir*



VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Avec 11 agences réparties sur le territoire, nos équipes œuvrent au quotidien pour vous offrir une qualité de service au plus proche de vos attentes.

Consultez notre site internet pour connaître l'ensemble des horaires d'ouverture et les adresses de nos agences.



VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT (CNL 86)

- Présidente : Pierrette REAU
- Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Martine POMPEY et Bernard CHARBONNIER
- Mail : cnlfede86@sfr.fr
- **Permanences à Poitiers** : Madame Reau, tél. 06 11 46 15 18
Beaulieu : 14 place de la Grand Goule - appartement n°755, du lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h.
19, place Philippe le Bel-Pit Bis, du lundi de 17h-18h30.
Trois-Cités : Centre commercial du Clos-Gaultier
1, rue de la Vallée Monnaie, lundi : les 1^{ers} et 3^{èmes} de 17h à 18h
- **Permanence à Châtelleraut** : Madame Pompey, tél. 06 85 88 28 83
3, place Winston Churchill : 1^{ers} et 3^{èmes} jeudi du mois de 16h30 à 18h
3, rue Georges Rouault : 2^{ème} mercredi du mois de 16h30 à 18h
- **Permanence à Montmorillon** : Monsieur Bergeron, tél. 07 83 10 46 48
7, rue du Dauphiné : mardi de 14h à 17h (été), de 14h à 16h (hiver)

ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES LOCATAIRES DE LA VIENNE (AFOC 86)

- Président : Gilbert BAUDET
- Représentante des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Elisabeth GAUZIN
- Tél : 05 49 88 04 01
- Mail : afoc86@orange.fr
- **Permanences à Buxerolles** : le lundi sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 et l'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous au 33 Rue des Deux Communes. Permanence téléphonique les autres jours de la semaine.

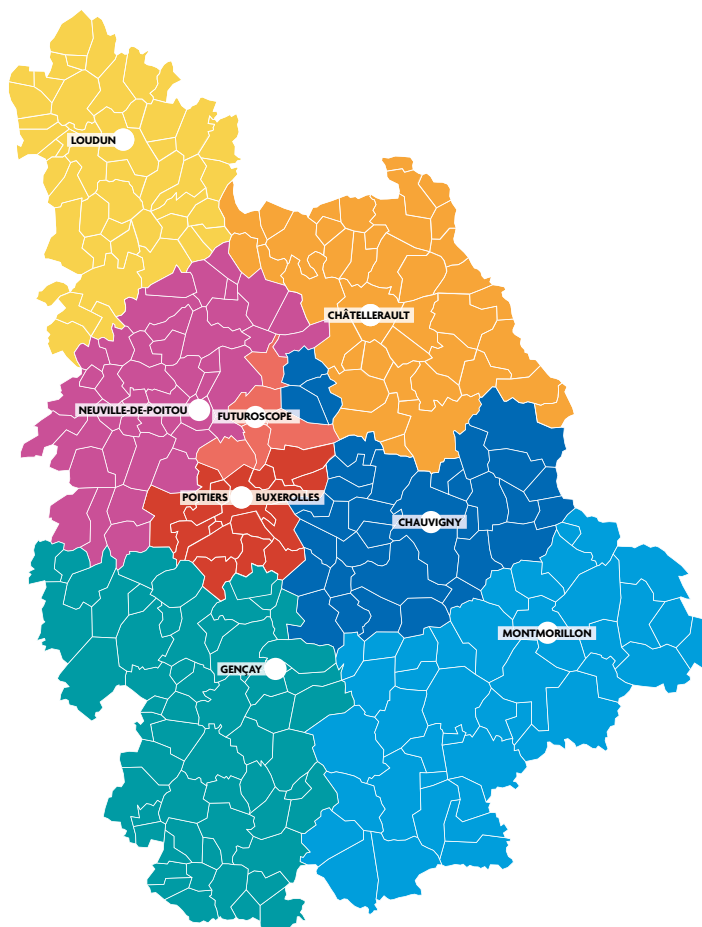
UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

- Présidente : Patricia MOISAN
- Représentant des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Jean-Marc MANTEAU
- Tél : 05 49 41 09 75
- Mail : udcfsf.86@orange.fr
- **Permanences à Poitiers** : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15 à 17h au 60 rue de Slovénie.



SIÈGE SOCIAL

33 Rue du Planty
86180 Buxerolles
Tél. 05 49 45 66 76
contact@habitatdelavienne.fr





Henri Colin
Président du Conseil
d'Administration

Quel été !! Ces derniers mois nous ont montré à quel point il était important d'être bien chez soi pour être bien dans sa tête. Personne n'est à l'abri d'un moment de vie difficile, que ce soit une situation personnelle troublée ou un événement tragique plus large. Nous avons constaté aussi la puissance bénéfique de la solidarité, de l'entraide et du partenariat. **Chez Habitat de la Vienne, ces valeurs sont au cœur de nos missions autant pour ce qui concerne le confort de votre logement que la qualité de notre relation de service. La santé fait partie des domaines dans lesquels nous développons des partenariats pour vous accompagner à bien vivre chez vous.** Dans ce nouveau numéro du magazine À Propos, nous consacrons notre dossier Grand Angle à la santé mentale pour mieux en comprendre les enjeux et les solutions.

Dans ce numéro de rentrée, vous trouverez aussi un focus sur les nouveaux programmes Habitat de la Vienne et leur orientation économies d'énergie, un point sur les bons plans pour les activités sportives et culturelles et des initiatives enthousiasmantes à l'esprit solidaire. Sans oublier quelques propositions pour bien se parler et mieux vivre ensemble.

Joyeux, sérieux, engageant, ce magazine vous accompagne à bien vivre chez vous et dans votre ville. Bonne lecture !

sommaire



04

En bref

Économie et innovation dans nos nouveaux logements



07

Près de chez vous

Bons plans sports et culture



08

Grand angle

Santé mentale, tous concernés



10

Rencontre

Maxime Dupuis, formateur premiers secours en santé mentale



11

Vivre ensemble

Se parler avec respect



12

Ma vie Senior

À la rencontre des assistantes clientèle seniors



14

Vie pratique

Attention aux chauffages d'appoint non autorisés



Économie et innovation dans nos nouveaux logements

Trois nouveaux programmes seront livrés prochainement à Dangé-Saint-Romain, Vouneuil-sur-Vienne et Saint-Jean-de-Sauves : des logements modernes et tournés vers la performance énergétique.

À Dangé-Saint-Romain, un lotissement de 15 pavillons sera livré à la mi-janvier 2027. Implanté entre la rue de Bellevue et l'avenue de l'Europe, à proximité du collège et du centre-ville, il regroupe des logements T3, T4 et T5 de plain-pied avec garage et jardin.

Chaque maison dispose d'une cuisine semi-équipée et d'équipements domotiques permettant notamment de piloter les volets roulants depuis un smartphone. Le chauffage et l'eau chaude sont produits par une pompe à chaleur.

Cette solution performante offre un excellent confort tout en réduisant les consommations énergétiques.

À Vouneuil-sur-Vienne, 12 maisons seront livrées courant décembre dans un environnement pavillonnaire.

Six d'entre elles bénéficient du label Habitat Senior Services®, conçu pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Les logements intègrent des aménagements pratiques et sécurisants : accès facilités, prises à hauteur adaptée, barres de maintien,

douche avec revêtement antidérapant et mitigeurs thermostatiques.

Enfin, à Saint-Jean-de-Sauves, huit pavillons du T2 au T4 seront livrés mi-octobre 2026. Situé près du centre, ce programme offre des logements avec garage et jardin. Ils sont équipés d'un système associant climatisation dans la pièce de vie, radiateurs électriques et ballon thermodynamique pour l'eau chaude.

Ces réalisations témoignent de l'engagement d'Habitat de la Vienne en faveur d'un habitat confortable, accessible et durable.



© Nicolas Mahu

Fête de quartier à l'Hypogée : un moment de partage avant la réhabilitation

Habitants, partenaires et jeunes du quartier se sont retrouvés à l'occasion de la journée conviviale « *Ici aussi, ça bouge !* », placée sous le signe de la rencontre et du vivre-ensemble. Accompagnée par la maison de quartier Le Local, cette initiative intervient alors qu'Habitat de la Vienne s'apprête à engager la réhabilitation de la résidence Hypogée. Un projet ambitieux de 5,9 M€ qui permettra d'améliorer durablement le confort dans les 85 logements et le cadre de vie de leurs habitants.

Pensez à déclarer vos revenus !

Vous n'avez pas encore déclaré vos revenus aux impôts ? Il est important de régulariser votre situation.

Dans le cadre des enquêtes réglementaires SLS (Supplément de Loyer de Solidarité) et OPS (Occupation du Parc Social), Habitat de la Vienne peut vous demander votre avis d'imposition ou de non-imposition.

Sans ce document, votre enquête peut être considérée comme incomplète et entraîner des frais ou pénalités prévus par la réglementation.

Votre avis d'imposition peut également être demandé pour de nombreuses autres démarches administratives et constitue un justificatif important.



Le dépistage au plus près des habitants



Lundi 28 septembre, de 15h30 à 18h, Habitat de la Vienne s'associe au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de Nouvelle-Aquitaine et à la CPAM de la Vienne pour organiser une action de sensibilisation au dépistage des cancers dans le quartier des Renardières à Châtelleraut. Cette animation de proximité, organisée en pied d'immeuble, permettra aux habitants de prendre en direct des rendez-vous de mammographie, de s'informer sur les dispositifs de dépistage existants et de poser toutes leurs questions dans un cadre convivial et accessible. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté d'agir au plus près des habitants pour favoriser la prévention et l'accès à la santé.

depistagecancer-na.fr

L'assurance habitation est obligatoire pour protéger votre logement.

Prochainement, Habitat de la Vienne mettra en place une garantie pour les locataires n'ayant pas transmis leur attestation d'assurance. Cette garantie couvrira uniquement les dommages au logement, pas vos biens personnels. Son coût sera facturé jusqu'à réception de l'attestation et ne sera pas remboursable.

Fin de chantier à la Résidence Le Grillemont à Loudun



Avant



Après

Après 15 mois de travaux, la réhabilitation des bâtiments D et E est désormais achevée. Cette opération, qui représente un investissement de plus de 2 millions d'euros, a permis d'améliorer le confort des logements et la performance énergétique de la résidence grâce à l'isolation des bâtiments par l'extérieur, au remplacement des menuiseries, à la réfection des toitures, de l'électricité et des pièces humides.

© Nicolas Mahu

Bons plans sports et culture

Pour faire du sport, aller au spectacle et avoir des temps de loisirs sans se ruiner, voici une sélection de dispositifs "bons plans".

> Le Pass Culture

Pour les concerts, spectacles, ateliers, livres, instruments de musique...

Les jeunes reçoivent une enveloppe annuelle de 50€ à 17 ans et 150€ à 18 ans. Un bonus de 50€ est octroyé après 18 ans pour les jeunes en situation de handicap ou sous critères sociaux.

pass.culture.fr

> Le Pass Sport

Ce dispositif donne droit à une réduction immédiate à l'inscription dans un club sportif pour tout jeune de 6 à 17 ans et de 6 à 20 ans pour les personnes en situation de handicap.

pass.sports.gouv.fr

> Le Joker

La carte Joker qui coûte 3€50 permet aux habitants de Poitiers ayant de petits revenus de profiter d'activités culturelles et sportives pour tous les membres du foyer. Plus de 40 partenaires y sont associés : lieux culturels, piscines, patinoire, salle d'escalade... Inscriptions à partir du 7 septembre dans les maisons de quartier de Poitiers.

lejoker.org

> Vacances Sportives

Pendant les vacances scolaires, Grand Poitiers Sports propose aux jeunes de 3 à 17 ans de découvrir et pratiquer gratuitement différents sports : natation, escalade, kayak, boxe, équitation... Les pratiques sont encadrées par des animateurs sportifs qualifiés.

Plus d'infos :



> La Carte Culture

Proposée aux jeunes de 16 à 26 ans et aux étudiants de Poitiers, la Carte Culture permet un accès gratuit ou à prix réduit aux événements culturels : concerts, cinéma, théâtre, expositions...

carteculture.org

Partout dans la Vienne, les médiathèques, bibliothèques et ludothèques permettent d'emprunter gratuitement livres, cd, jouets... moyennant une adhésion annuelle gratuite ou à petit prix.

Retrouvez le détail de ces dispositifs dans les maisons de quartiers, les centres sociaux culturels et les CCAS qui peuvent vous accompagner dans vos démarches d'inscriptions culturelles ou sportives.



Mieux qu'à la cantine

Un jeudi par mois, dans les cuisines du TAP, l'association La Cantine accueille une dizaine de personnes, de tous les âges et toutes les origines, pour préparer bénévolement un repas pour 40 couverts. Pas besoin d'être un grand cuisinier pour y participer, c'est avant tout un moment de rencontre et d'échange dans la bonne humeur. Préparé avec des produits frais, parfois déclassés mais toujours très bons, le menu est souvent végétarien pour convenir au plus grand nombre et pour des questions de coût.

Installé lui aussi au TAP, le restaurant éphémère est ouvert à tous. Le repas est à prix libre et conscient avec une indication du prix d'équilibre de l'ordre de 8€. L'adhésion à l'association est à prix libre à partir de 1€. Les déjeuners de la Cantine sont aussi présents à la résidence Marie-Louise Troubat un dimanche par mois.

lacantinepoitiers.org

Le Café des échanges : un temps de dialogue au cœur des quartiers



Au printemps dernier, le Collectif Médiation Grand Poitiers a rencontré des habitants lors de « Cafés des échanges » dans les quartiers des Couronneries, de Bellejouanne, de Bel Air et des Trois Cités.

Ces espaces d'écoute et de dialogue conviviaux avaient pour objectif de faire découvrir le rôle des médiateurs. Présents sur chaque quartier, ils répondent aux questions des habitants, les orientent vers les services adaptés à leurs besoins et échangent avec eux sur les préoccupations du quotidien. Parmi les sujets abordés : l'accès aux droits, le logement, les conflits de voisinage, la propreté des espaces publics, la cohabitation entre les générations...

Au total, 165 habitants, dont 54 jeunes, ont participé à ces rencontres. Cette mobilisation confirme l'intérêt de temps d'échanges de proximité, favorisant le dialogue et le renforcement du lien social. Le Collectif Médiation Grand Poitiers prévoit de renouveler l'opération d'ici la fin de l'année dans d'autres quartiers.

Le Sens du Fil s'installe à Lavausseau

Le Sens du Fil s'installe dans un nouveau lieu à Lavausseau, un bâtiment mis à disposition par Habitat de la Vienne.

Inauguré le 20 juin dernier, ce nouveau lieu donne une seconde vie à un bâtiment tout en favorisant le réemploi solidaire. Les habitants peuvent y déposer des objets ou acheter des articles revalorisés, testés et réparés : mobilier, vaisselle, décoration, jeux et jouets, articles de jardinage ou de bricolage...

Une démarche qui allie réemploi, solidarité et consommation responsable !



Informations pratiques :

8 route de Vouillé,
Lavausseau – Boivre-la-Vallée

• **Magasin** : mercredi et samedi
de 10h - 12h30 et 14h30 - 18h30,
vendredi de 14 h 30 à 18 h

• **Dépôt des dons** : jeudi, vendredi et
samedi de 10 h à 12 h 30

Contact : lessourcerie@lesensdufil.fr

lesensdufil.fr

Ma santé mentale en questions...

Difficultés à trouver le sommeil ?

Irritabilité, humeur changeante ?

Perte de motivation, d'enthousiasme ?

Consommation excessive ou inhabituelle d'alcool, de drogues, de tabac ou de médicaments ?

Idées noires, pensées suicidaires ?

Perte d'appétit ou consommation excessive ?

Mauvaise estime de soi, dépréciation constantes ?



La santé mentale nous concerne toutes et tous. Pourtant, elle reste encore entourée de nombreux préjugés.

Fatigue persistante, perte de motivation, anxiété ou mal-être... savoir reconnaître les premiers signes et en parler permet souvent d'agir plus tôt.

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, le 10 octobre, faisons le point sur ce sujet qui nous concerne tous.

Prendre soin de sa santé mentale, c'est aussi prendre soin de sa santé

Contrairement aux idées reçues, la santé mentale ne se résume pas aux maladies psychiatriques. Selon l'Organisation mondiale de la santé [OMS], elle correspond à un **état de bien-être** qui permet à chacun de faire face aux difficultés de la vie, de réaliser ses projets, de travailler ou d'étudier dans de bonnes conditions et de participer à la vie en société.

Comme la santé physique, elle évolue tout au long de la vie. Nous pouvons tous traverser des périodes de fragilité : un deuil, une séparation,

des difficultés financières, un problème de santé, un isolement, un épuisement professionnel (burn-out)... Ces événements peuvent avoir un impact sur notre santé mentale.

Aujourd'hui, **une personne sur quatre** est confrontée à un trouble de santé mentale et les jeunes sont particulièrement concernés.

C'est pourquoi il est important de savoir reconnaître les signaux qui doivent alerter. Une tristesse qui s'installe, des troubles du sommeil, une perte d'envie, des difficultés à se concentrer, un changement d'humeur ou un isolement ne signifient pas forcément qu'il y a un trouble, mais lorsqu'ils persistent ou deviennent inhabituels, il est fortement conseillé d'en parler.

En parler, c'est déjà agir

La santé mentale reste encore un sujet tabou. Pourtant, demander de l'aide est un signe de courage, et non de faiblesse. Si vous ressentez un mal-être, ou si vous êtes inquiet pour un proche, le premier réflexe est d'en parler à une personne de confiance : un membre de votre famille, un ami, un voisin ou un collègue.

Les professionnels de santé sont les interlocuteurs privilégiés pour un accompagnement adapté. Les équipes d'Habitat de la Vienne peuvent également vous orienter vers les structures adaptées. En cas d'urgence ou de crise, il est indispensable de contacter rapidement les services de secours.

Votre médecin traitant est souvent le premier interlocuteur. Il peut vous écouter, évaluer votre situation et, si nécessaire, vous orienter vers un psychologue. Dans le cadre du dispositif "Mon soutien psy", jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique par année civile peuvent être prises en charge par l'Assurance Maladie, sous certaines conditions, auprès d'un psychologue conventionné.

Le Centre Médico-Psychologique [CMP] est une autre possibilité. Il s'agit d'une structure publique de soins, accessible gratuitement aux personnes rencontrant des difficultés psychologiques ou psychiques.



Plus d'infos



Du 5 au 18 octobre 2026

Des actions de sensibilisation sont proposées sur le territoire de Grand Poitiers dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale.



Besoin d'aide ? Vous n'êtes pas seul(e).

• Parlez-en à :

- > votre médecin traitant
- > votre entourage
- > un psychologue ou un psychiatre
- > un Centre Médico-Psychologique (CMP)

• En cas d'urgence (n° gratuit)

- **SAMU : 15**
- **3114** : numéro national de prévention du suicide (24h/24 - 7J/7)

• Dans la Vienne :

- **Centre Hospitalier Laborit**
[CMP de Poitiers et antennes dans le département : 05 16 57 61 09]
- **Maison des Adolescents**
(pour les jeunes)
- **SOS Amitié Poitou** : 05 49 45 71 71
- **Les Impatients** : 07 81 64 84 76

Infirmière coordinatrice au CMP adulte de CHL, Véronique Bugeant, éclaire le partenariat entre les bailleurs sociaux et le Centre Médico-Psychologique.

Qu'est-ce qu'un Centre Médico-Psychologique (CMP) et à qui s'adresse-t-il ?

Le CMP adulte est un service de consultations ambulatoires du Centre Henri Laborit ouvert à tout public de 18 à 75 ans, présent sur tout le territoire. Les personnes en demande de soins sont dirigées vers le CMP correspondant à leur lieu d'habitation [il existe également des CMP pour les moins de 18 ans, les plus de 75 ans et pour les personnes malentendantes].

Son rôle est de répondre à toute demande de soin en santé mentale et psychiatrique. L'évaluation et le suivi sont majoritairement effectués par un

infirmier, pour une durée adaptée à la problématique. Un suivi médical par un psychiatre, un accompagnement par un psychologue ou un soutien par une assistante sociale sont également possibles selon les besoins.

Un service de consultations non programmées accueille aussi les personnes en demande de soins urgents.

En quoi les bailleurs sociaux, comme Habitat de la Vienne, peuvent-ils être des partenaires dans la prévention et l'orientation des personnes en souffrance psychique ?

Les bailleurs sociaux sont au contact de la population et peuvent percevoir des troubles psychiques chez les personnes accompagnées. Le partenariat avec le CHL existe déjà à travers une convention renouvelée récemment.

En tant qu'infirmière coordinatrice,

je suis l'interlocutrice privilégiée des bailleurs comme Habitat de la Vienne pour échanger sur des situations de locataires avec leur accord, permettre un premier contact et orienter la personne si elle le souhaite. J'ai également un rôle de conseil et d'orientation sur les situations complexes qui relèvent à la fois du logement et de la santé psychique.

En matière de prévention, les professionnels des bailleurs sociaux sont de plus en plus sensibilisés et formés, notamment à la prévention du suicide, ce qui permet d'orienter rapidement vers les soins adaptés.

Horaires du CMP : Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (et de 9h à 19h pour les soins non programmés, hors jours fériés).

Au service de la santé mentale

De formation infirmier psy, Maxime Dupuis est formateur Premiers secours en Santé Mentale et a déjà formé plusieurs agents d'Habitat de la Vienne. Pour lui, il est essentiel de changer notre regard sur la santé mentale pour ne plus stigmatiser les personnes en situation de fragilité.



Pouvez-vous vous présenter ?

Après une carrière de commercial, j'ai fait une reconversion en tant qu'infirmier psy et j'ai travaillé plusieurs années au service des urgences psychiatriques du CHU de Poitiers. Je suis pompier volontaire depuis l'âge de 16 ans et aujourd'hui hypnothérapeute et praticien EMDR.

Qu'est-ce que la santé mentale ?

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est un état complet de bien-être physique et mental. Et, pour moi, la santé mentale est une continuité avec des hauts et des bas. Nous avons

tous des périodes de dépression. C'est normal. Le problème survient quand on ne parvient pas à sortir d'un état de fragilité. À ce moment-là, des troubles psychiques peuvent se développer.

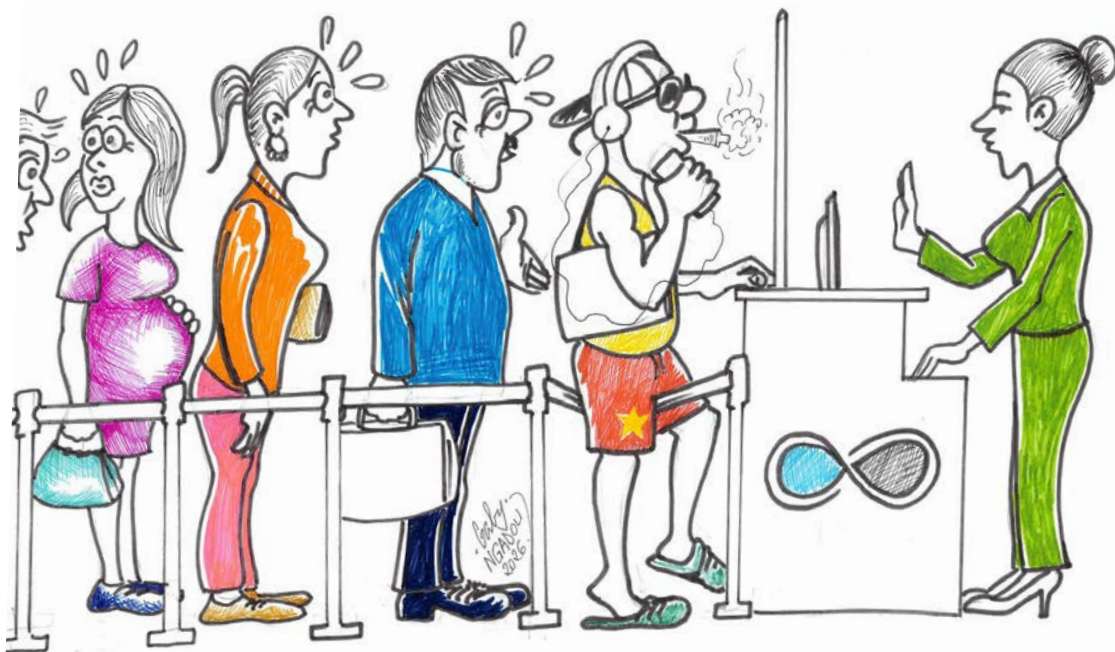
En quoi consiste la formation 1^{er} secours en santé mentale ?

Cette formation donne les clés pour repérer les signaux de fragilité et adopter la bonne posture et les mots pour accompagner la personne vers des professionnels de la santé mentale. Et il s'agit surtout de déstigmatiser les troubles psychiques tels que dépression, troubles anxieux, troubles psychotiques...

Si on n'est pas formé, que peut-on faire lorsqu'on connaît quelqu'un en fragilité ?

Appeler le 3114, c'est le numéro national de prévention du suicide qui prend en charge toutes les questions de souffrance psychique. On peut l'appeler pour soi-même ou pour un proche.

On peut aussi aborder le sujet en disant " Je suis inquiet pour toi. Qu'est-ce qui se passe ? ". Ou encore "je vais être là pour toi". Mais c'est important de passer le relais à un professionnel qui n'est pas impliqué affectivement et qui est formé pour accompagner ces difficultés.



Bonjour, tout simplement !

Se parler avec respect, c'est écouter son interlocuteur et s'expliquer calmement pour préciser sa demande ou son problème.

Françoise, agent d'accueil Habitat de la Vienne, et Isabelle, locataire, partagent leurs conseils concrets pour apaiser les échanges.

Deux regards pour parler d'une même façon d'être.

Pour Françoise, l'attitude et l'échange sont essentiels. Parler avec respect, c'est d'abord écouter :

« Face à une personne énervée, je garde le sourire, j'explique calmement la situation et propose des solutions concrètes. Par exemple, un locataire se plaint d'une intervention qui a du retard. Je consulte le dossier, rappelle quel artisan a été mandaté, donne la référence et les coordonnées pour voir si le rendez-vous peut être accéléré. J'en profite pour vérifier l'enquête sociale en cours et l'aider si besoin pour lui éviter des frais. C'est un geste très apprécié. »

Pour Isabelle, le respect se vit aussi au quotidien avec chacun de ses voisins :

« Un simple bonjour quand on se croise, un sourire ou quelques mots échangés, ça change l'ambiance d'un immeuble. Quand on a un problème, c'est mieux de l'exprimer calmement, sans agressivité. »

Chacun a ses contraintes, alors un peu de bon sens et de bienveillance facilitent les relations. Au final, on partage tous le même lieu de vie ; C'est quand même plus agréable quand chacun fait un petit pas vers l'autre. »

Trois clés pour se parler avec respect

Les mots magiques

Un « **Bonjour** », « **S'il vous plaît** », « **Merci** » ou « **Bonne journée** » sincère ne coûte rien mais change instantanément l'atmosphère.

L'écoute active

Ne pas couper la parole et écouter pour comprendre sont les bases pour avancer dans une discussion.

Une attitude mesurée

Une voix calme et posée et des gestes sans agressivité permettent de maintenir le dialogue dans un désaccord.

À la rencontre des assistantes clientèle seniors

Camille
Grandveau

Laura Verri

© Nicolas Mahu

Afin de renforcer l'accompagnement des locataires âgés, le service senior intègre une deuxième assistante de clientèle senior.

Ensemble, Laura Verri et Camille Grandveau expliquent le suivi personnalisé qu'elles assurent auprès des locataires seniors.

Quel est votre rôle ?

Laura Verri : En tant qu'assistante clientèle senior (ou référente senior), notre rôle est d'accompagner les locataires âgés de 65 et plus afin de favoriser leur maintien à domicile. Nous nous déplaçons au domicile pour échanger avec eux, évaluer leurs besoins et leur apporter des conseils ou des solutions adaptées. Notre objectif est de permettre aux seniors de vivre chez eux en toute sécurité, le plus longtemps possible.

Quel accompagnement l'assistante clientèle senior apporte-t-elle aux locataires ?

Camille Grandveau : Nous offrons un accompagnement global, adapté à chaque situation. Nous intervenons notamment sur la prévention de la perte d'autonomie, l'adaptation du logement, l'accès aux droits et l'accompagnement dans certaines démarches administratives.

Laura Verri : Dans le cadre de notre démarche qualité, nous proposons également une offre de services et d'animations à destination de nos locataires seniors : téléassistance, service de petit bricolage.

Comment construisez-vous la relation de confiance avec les locataires seniors ?

Laura Verri : La confiance se construit avant tout grâce à l'écoute et à la bienveillance. Lors des visites à domicile, nous prenons le temps de discuter avec chaque personne, de comprendre son histoire, son quotidien et ses attentes. Il est important qu'elle se sente écoutée, respectée et libre d'exprimer ses besoins.

Camille Grandveau : Nous adaptons également notre accompagnement au rythme de chacun. Cette proximité permet de créer une relation de confiance durable et d'accompagner les locataires de manière personnalisée.

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans votre métier et dans vos missions ?

Camille Grandveau : Pouvoir être utile et avoir un impact concret sur le quotidien des personnes que j'accompagne. Une simple visite peut parfois permettre de débloquer une situation, de rassurer une personne ou de mettre en place des aides qui amélioreront réellement sa qualité de vie.

Laura Verri : Et la richesse des échanges humains !! Chaque rencontre est différente et c'est ce qui rend ce métier aussi enrichissant.

• **Laura Verri :** 05 49 18 55 86
l.verri@habitatdelavienne.fr
Territoire Sud : Agence de Poitiers,
Chauvigny, Gençay, Montmorillon

• **Camille Grandveau :** 05 49 18 55 88
c.grandveau@habitatdelavienne.fr
Territoire Nord : Agence de Châtelleraut,
Loudun, Neuville-de-Poitou, Futuroscope

Contact



Le Village Senior Inclusif de Valence-en-Poitou inauguré

Le 16 juin dernier, Habitat de la Vienne a inauguré le Village Senior Inclusif de Valence-en-Poitou, un projet innovant pensé pour accompagner le bien-vieillir sur le territoire.

Réalisé en partenariat avec la commune de Valence-en-Poitou, labellisée Ville Amie des Aînés (niveau Or), ce programme comprend 14 pavillons adaptés aux personnes de plus de 65 ans. Tous sont labellisés Habitat Senior Services® (HSS) et offrent un cadre de vie sécurisé, accessible et conçu pour favoriser le maintien à domicile.

Au cœur du village, la salle intergénérationnelle incluse dans le programme constitue un véritable lieu de vie partagé. Elle accueille des rencontres, des animations et des activités qui encouragent les échanges entre les habitants et les acteurs locaux, renforçant ainsi le lien social. Avec ce projet, Habitat de la Vienne et ses partenaires démontrent qu'il est possible de développer, y compris en milieu rural, des solutions d'habitat innovantes répondant aux enjeux du vieillissement, tout en plaçant la convivialité et l'autonomie au cœur de la démarche.

Café des seniors

Proposés dans le cadre de la Semaine Bleue et animés par la Référente Senior de votre territoire, ces temps d'échange vous permettent de découvrir les services proposés dans le cadre du label Habitat Senior Services®, d'échanger autour de votre logement et de mieux connaître les ressources favorisant le bien vieillir.

• **Poitiers - Mardi 6 octobre à 14h30**
Centre d'Animation des Couronneries
37 Rue Pierre de Coubertin

• **Châtellerauld - Jeudi 8 octobre à 14h30**
Salle Léon Petit - 2 Rue Léon Petit



Un bilan de santé gratuit avec la CPAM de la Vienne



Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'Examen de Prévention en Santé (EPS) est un rendez-vous médical individuel proposé aux assurés sociaux. Il permet de faire un point global et personnalisé sur sa santé en s'appuyant sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention et en complémentarité de l'action du médecin traitant.

> **Inscription en flashant le QR code**



Mardi 20 octobre 2026 à partir de 8h

Habitat de la Vienne met en place une navette au départ des Couronneries pour se rendre facilement au Centre d'Examen de Santé de la CPAM et bénéficier d'un bilan de santé EPS.

Atelier nutrition

Dans le cadre de la Semaine nationale contre la dénutrition, participez à un atelier animé par la CPAM de la Vienne pour découvrir les clés d'une alimentation équilibrée adaptée à l'avancée en âge.

• **Poitiers - Jeudi 19 novembre à 10h**
Centre d'Animation des Couronneries
37 Rue Pierre de Coubertin



Ateliers Seniors Connectés

Ces ateliers hebdomadaires gratuits vous accompagnent pendant 6 mois dans la découverte des outils numériques (tablette, Internet, applications...) tout en proposant de nombreuses activités conviviales (jeux, sorties extérieures...).

Les participants peuvent également participer à des tournois de E-Bowling, jusqu'à la Gamers Assembly de Poitiers.

De novembre 2026 à juin 2027

• **Dissay • Charroux • Vouillé • Valence-en-Poitou**



> **Informations & inscription** : 05 49 45 66 76
servicesenior@habitatdelavienne.fr

Attention aux chauffages d'appoint non autorisés !

Pour votre sécurité, l'usage de certains appareils de chauffage est strictement interdit dans les logements. **Les chauffages d'appoint à combustion, fonctionnant au gaz, au pétrole, au bois, au charbon, au fuel ou à l'alcool, ne doivent pas être utilisés**, même s'ils sont conformes aux normes. Ils présentent des risques importants, notamment d'**incendie** ou d'**intoxication**, et les dommages qui pourraient en résulter seraient sous la **responsabilité du locataire**.

De même, **il est interdit d'utiliser des gazinières alimentées par une bouteille de gaz** lorsque le logement est déjà raccordé au réseau de gaz.

Le stockage de bouteilles de gaz, de bidons de carburant ou de tout produit inflammable dans le logement est également prohibé. Cette interdiction concerne aussi les annexes comme les caves, garages ou abris de jardin.

Seuls **les appareils d'appoint électriques sont tolérés**, à condition de les utiliser avec précaution. En cas de difficulté pour chauffer votre logement, nous vous invitons à contacter Habitat de la Vienne. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner en toute sécurité.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

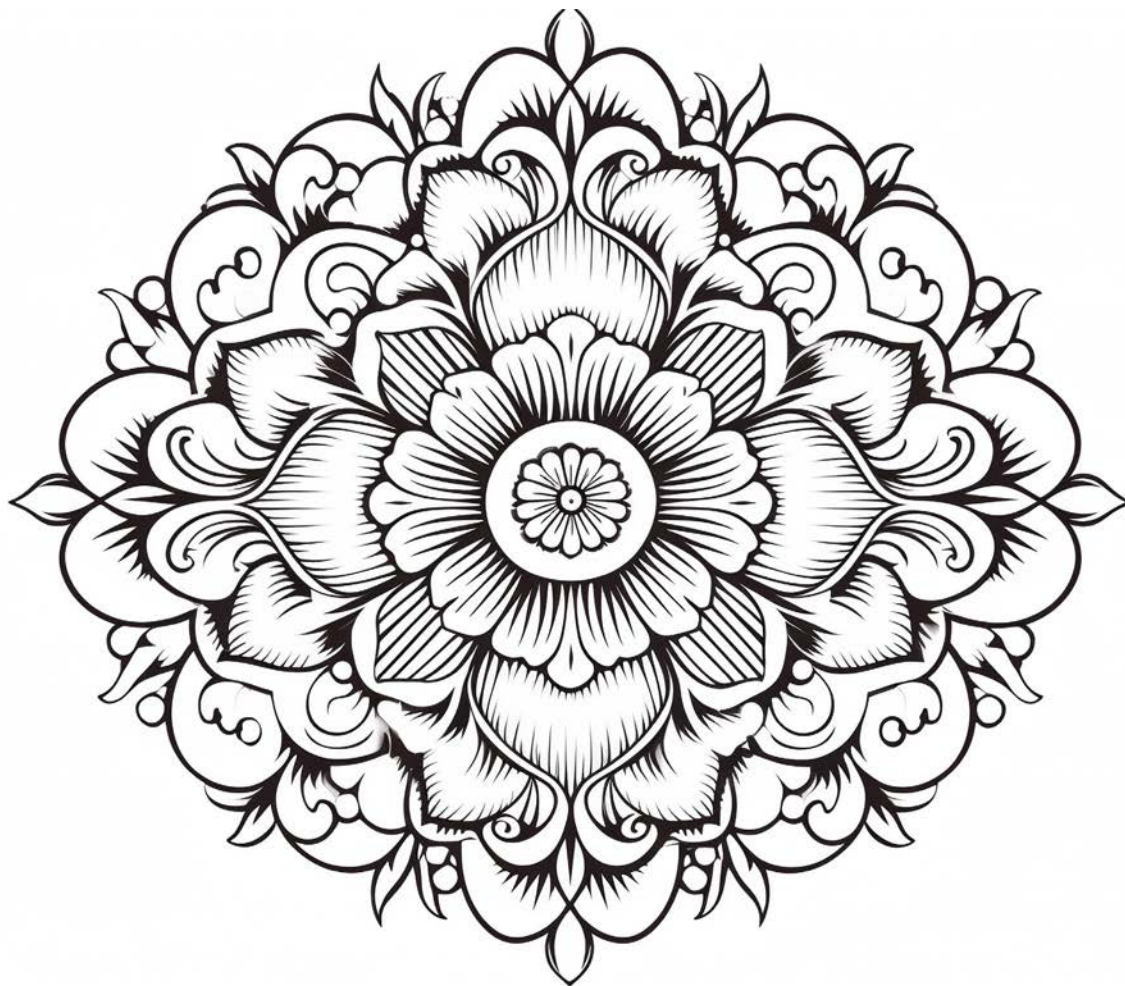
Chaque année en France, **environ 3 000 personnes sont victimes d'une intoxication accidentelle au monoxyde de carbone**, un gaz invisible et mortel issu de combustions incomplètes, et une **centaine en décède**. Ces chiffres montrent combien il est important de **ne pas utiliser d'appareils de chauffage à combustion dans un logement** (même conformes) et de s'en tenir aux **appareils électriques autorisés**, comme le rappelle votre règlement.

BON À SAVOIR

LE DÉTECTEUR ET AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

La présence d'un détecteur et avertisseur de fumée est obligatoire dans tous les logements. Ce dispositif de sécurité protège votre logement des risques d'incendie. S'il détecte un excédent de fumée, il donne l'alerte pour vous permettre de réagir. Cet appareil peut vous sauver la vie. La fourniture de cet équipement est entièrement prise en charge par votre bailleur mais son entretien relève de votre responsabilité (vérifiez régulièrement le bon fonctionnement du détecteur).

ATTENTION, si votre logement n'est pas équipé ou si vous constatez un défaut de fonctionnement, contactez sans attendre Habitat de la Vienne au 05 49 45 66 76.



Designed by Magnific



Salade Piémontaise

Ingrédients :

- Petites pommes de terre
- Tomates cerises
- Cornichons
- Œufs
- Dés de jambon
- Mayonnaise
- Vinaigre de cidre
- Sel et poivre

Pour 6/8 personnes.

Bon appétit !

- 1 Faites cuire les petites pommes de terre avec leur peau dans une casserole d'eau. Une fois cuites, laissez-les refroidir, puis épluchez-les et coupez-les en dés.
- 2 Coupez les tomates cerises en deux, les cornichons en fines lamelles et les œufs durs en quartiers ou en morceaux.
- 3 Dans un grand saladier, mélangez les pommes de terre, les tomates, les cornichons, les œufs et les dés de jambon.
- 4 Dans un bol, mélangez quelques cuillères à soupe de mayonnaise avec 2 à 3 cuillères à café de vinaigre de cidre. Salez, poivrez et ajustez les quantités selon le volume de salade.
- 5 Versez la sauce sur la préparation et mélangez délicatement.

Turquoise on Magnific

À VENDRE - MAUPRÉVOIR

GRANDE MAISON DE BOURG
165 m² + dépendances à rénover
100 000 €
+ Frais de notaire réduits

Découvrez sans tarder cette belle maison de bourg sur 2 niveaux d'environ 165 m², offrant de multiples possibilités d'aménagements. Elle se compose au rez de chaussée de plusieurs espaces de vie (cuisines et séjours) dont une partie a été entièrement rénovée, de 2 chambres, d'une

salle d'eau et 2 wc ainsi que des espaces de rangements. Au 1^{er} étage : un palier, 3 chambres, une salle de bains, et des combles à aménager. Une grange et un très beau jardin clos de 2 700m² avec diverses dépendances complètent le tout.

Visites sur rendez-vous du lundi au vendredi

Date butoir de remise des offres d'achat, règlement et modalités de remise des offres d'achat à consulter au préalable sur notre site **www.habitatdelavienne.fr**

DPE : E / GES : B

*Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 3 889 et 5 261 € par an
Années de référence des prix de l'énergie utilisés pour établir cette estimation : 2021/2022/2023*

Date limite de remise des offres, modalités et règlement des ventes à consulter sur notre site Acheter dans l'ancien – Habitat de la Vienne

Contact :

Julie Koessler

j.koessler@habitatdelavienne.fr

06 11 30 35 80



www.habitatdelavienne.fr

HABITAT DE LA VIENNE
33 rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles
• contact@habitatdelavienne.fr



Groupes **TERRE & MER**
HABITAT
DE LA VIENNE
L'habitat en toute sérénité

Ne pas jeter sur la voie publique.

